

Élections professionnelles, vous êtes directement concernés !

Votez et envoyez un message clair au Gouvernement !

→ **Suppressions de postes dans les collèges et lycées :** 2 650 à la rentrée 2019 et un objectif gouvernemental de 50 000 suppressions de postes dans la Fonction publique d'État d'ici 2022. C'est le retour des mesures sarkozystes qui ont rendu exsangue le Service public d'Éducation.

→ **Remise en cause du paritarisme,** rempart contre l'arbitraire et l'opacité des décisions de l'Administration en matière de carrière et de mutations : le Gouvernement s'en prend au paritarisme, perçu comme un obstacle à son projet de renforcer les pouvoirs des chefs d'établissement.

→ **Réforme du lycée et du bac :** ces deux réformes sont des outils budgétaires pour supprimer des postes, mais aussi des outils idéologiques puisqu'elles amplifient la logique de concurrence entre les personnels, tout en marquant un renoncement à faire réussir tous les élèves.

→ **Instrumentalisation de l'évaluation** (des personnels, des établissements, des élèves) pour en faire la pierre angulaire d'un système éducatif où la performance deviendrait l'alpha et l'oméga de toute décision au mépris de la réalité du travail pédagogique et des conditions d'exercice de chacun.

Du 29 novembre au 6 décembre, un vote massif en faveur du SNES et de la FSU enverra un signal clair au Gouvernement : non à la dégradation des conditions de travail et d'études des personnels et des élèves ! L'École et ses personnels ont besoin d'une politique ambitieuse à la hauteur des enjeux du Service public d'Éducation.

Faites vivre la démocratie, ne vous laissez pas confisquer votre voix !

→ Les élections professionnelles ont lieu tous les 4 ans. Elles sont une occasion unique pour vous exprimer et désigner ceux qui porteront votre voix pendant les 4 prochaines années, tout en faisant passer un message clair auprès des autorités académiques et nationales.

→ Face aux injonctions multiples, dans un quotidien où parfois le sentiment d'impasses, collectives ou individuelles, peut prédominer, il peut être tentant de s'abstenir. **Mais ne pas voter, c'est renoncer à s'exprimer, c'est donner la possibilité à d'autres de décider à votre place.**

→ **S'abstenir c'est s'affaiblir. Votre parole compte, exprimez-vous ! Du 29 novembre au 6 décembre, votez !**

Voter pour le syndicat majoritaire, un enjeu individuel et collectif

→ Être majoritaire, ce n'est pas seulement un slogan de campagne, c'est une réalité qu'assument au quotidien les élus du SNES et de la FSU, dans les instances et à vos côtés dans les établissements.

→ C'est cette position majoritaire qui permet de défendre efficacement toute la Profession et d'obtenir des avancées qui bénéficient à tous.

→ Voter pour le syndicat majoritaire, c'est se donner les moyens d'être toujours défendus avec efficacité durant les 4 prochaines années. **La voix de chacun permet la défense de tous.**

→ **Chaque voix va compter, du 29 novembre au 6 décembre, votez pour les listes SNES et FSU !**



CAPA, CTA, CTM, CAPN, CCP : ces sigles, qui s'ajoutent à la longue liste des acronymes en vigueur dans l'Éducation nationale, désignent des instances qui sont en lien direct avec ce que vous vivez dans votre carrière et dans votre établissement, et pour lesquelles vous allez voter.

CT

Les **Comités Techniques** existent aux niveaux national (CTM), académique (CTA) et départemental (CTSD).

Au niveau ministériel, le CT se prononce sur les orientations de la politique éducative. Aux niveaux académique et départemental, les CT se prononcent sur les moyens. C'est en CTA et en CTSD que sont étudiés les dotations et les projets de créations/suppressions de postes.

Vous avez déjà été confrontés à des DGH insuffisantes, des postes indûment supprimés... Toutes ces questions se traitent en CT, les élus FSU y interviennent, en lien avec les collègues sur le terrain. La FSU y obtient des avancées incontestables.



Les décisions en CT ont des implications concrètes et directes sur votre quotidien. **Ne laissez pas ces décisions se prendre sans vous. Du 29 novembre au 6 décembre, votez pour les listes FSU au CTM et au CTA.**

CCP

Commission Consultative Paritaire

Les commissions consultatives paritaires concernent les non-titulaires, les AED, les AP et les AESH. L'Administration entend les réduire aux seules questions disciplinaires et de licenciement. Sur le dernier mandat, les élus SNES-FSU ont notamment accompagné et défendu de nombreuses reprises des AED convoqués à une CCP disciplinaire. Pour le SNES-FSU, les compétences de ces instances doivent s'élargir au réemploi, à l'amélioration des conditions d'affectation et de promotion et à la protection de ces personnels contre toute forme d'arbitraire local. **Ne laissez pas ces décisions se prendre sans vous. Du 29 novembre au 6 décembre, votez pour les listes SNES-SNEP-SNUEP-SNUipp aux CCP.**

CAP

Pour le Second degré, les **Commissions Administratives Paritaires** existent aux niveaux national (CAPN) et académique (CAPA).

Les CAPN et CAPA sont consacrées aux mutations, aux opérations d'avancement et de promotion de chaque corps. Vous avez forcément déjà été concernés. Toutes ces opérations sont traitées en commissions paritaires, en lien avec les collègues concernés. Le SNES y intervient avec une réelle efficacité.



Les décisions en CAPA ont des implications concrètes et directes pour chaque agent. **Ne laissez pas ces décisions se prendre sans vous. Du 29 novembre au 6 décembre, votez pour les listes SNES aux CAPN et aux CAPA.**



Le choix qui s'offre à vous :

- Voter pour les accompagnateurs zélés des réformes (collège 2016, réforme du lycée) qui se soucient peu des conséquences pour les conditions de travail des personnels ?
- Voter pour ceux qui se servent des instances comme tribune politique sans jamais s'intéresser aux situations précises des collègues ou des établissements faute de relais sur le terrain ?
- Voter pour des représentants qui prônent le retour à un supposé âge d'or mythifié loin des réalités actuelles ?
- Ou voter pour le SNES en CAP et pour la FSU en CT, les seules organisations qui portent avec force et détermination la parole des personnels, obtiennent des avancées pour toute la Profession et organisent les mobilisations nécessaires pour un Service public d'Éducation ambitieux et émancipateur pour les personnels et les élèves !**